



## Concours des Maisons Fleuries 2026

L'Association Sport Culture et Loisirs d'Ambialet (ASCLA) organise un **Concours des Maisons Fleuries**.

Ouvert à tous les habitants et gratuit, ce concours valorise celles et ceux qui participent à l'**embellissement du cadre de vie** à travers le fleurissement de leur habitation.

### Pourquoi participer ?

Le concours a pour objectifs de :

- **Embellir la commune**
- **Encourager les pratiques de jardinage respectueuses de l'environnement**
- **Valoriser les initiatives des habitants**
- **Créer du lien et de la convivialité**

Chacun, à son échelle, contribue à rendre la commune plus agréable et accueillante.

### Qui peut participer ?

Le concours est :

- Ouvert à tous les habitants (propriétaires ou locataires)
- Gratuit
- Accessible à toutes les formes de fleurissement visibles **depuis la voie publique**

Jardins, balcons, façades, terrasses, fenêtres... tout compte !

### Les catégories

Trois catégories sont proposées :

- Ferme
- Maison individuelle avec jardin
- Maison individuelle seule

Le classement est réalisé par catégorie afin de valoriser tous les types de fleurissement.

## Comment se déroule le concours ?

- Inscriptions avant le 28 juin: bulletin à récupérer en mairie ou téléchargeable sur le site de l'association [ascla-ambialet.fr](http://ascla-ambialet.fr)
- Passage du jury en juillet
- Classement et remise des prix à l'automne

Le jury, composé de 2 membres de l'association, un élu et de passionnés, évalue notamment :

- l'harmonie des couleurs
- la diversité des végétaux
- l'entretien et la créativité
- l'intégration dans l'environnement

Pensez à vous inscrire avant la date limite !

## Récompenses

Tous les participants sont valorisés, avec :

- des prix par catégorie
- des distinctions spéciales
- une remise des prix conviviale

Une belle occasion de partager un moment festif autour du fleurissement !

## Un engagement collectif

Le concours des Maisons Fleuries est bien plus qu'une compétition : c'est une démarche collective pour améliorer durablement le cadre de vie et valoriser le patrimoine local.